#### REPUBLIQUE FRANCAISE

Accusé de réception en préfecture 972-259720019-20230608-23-37-DE Date de réception préfecture : 08/06/2023



PREFECTURE DE MARTINIQUE

# EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX DES DELIBERATIONS DU COMITE

## SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE

Séance de : Mercredi 05 Avril 2023

N°23-37

OBJET: Mise en place d'un Atelier Chantier d'Insertion « La Fabrik» : outil d'expérimentation au profit d'un artisanat touristique – Adoption du plan de financement -

Président de séance : Monsieur Robert DULYMBOIS Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles VARACAVOUDIN

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 05 Avril, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h00 en présentiel et par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, à Tartenson, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **Dossiers Finances**

- 1. Vote du Compte Administratif 2022 : Budget Principal
- 2. Vote du Compte Administratif 2022 : Budget Annexe CFME
- 3. Présentation du Compte de gestion 2022 : Budget Principal et Budget Annexe CFME
- 4. Affectation des résultats 2022 : Budget Principal et Budget Annexe CFME
- 5. Vote du Budget Primitif 2023 Budget Principal
- 6. Vote du Budget Primitif 2023 Budget Annexe CFME
- 7. Validation de plans de financements

## **Dossiers Ressources Humaines**

- 8. Création de postes
- 9. Subvention COS/PNRM 2023

#### Dossier Animation du Territoire

10. Création de tarifs de ventes de prestations du PNRM

#### Désignation Représentant PNRM

11. Désignation d'un représentant du PNRM à la Commission Régionale de la Forêt et du Bois *Questions diverses* 

#### Membres présents

Pour la CTM → : Mesdames N. ACCUS-ADAINE - N. LIMIER.

#### **Pour les Communes**

→ Membres Titulaires: Mr C. LARCHER (Anses d'Arlet) - Mr G. MONSTIN (Carbet) - Mr J. MONFORT(Diamant) — Mr D. DE LEPINE (Ducos) - Mr E. JEAN-BAPTISTE(Fonds Saint Denis) - Mr J-L GUIZONNE (Grand'Rivière) - Mr J. THABAR (Gros-Morne) - Mr D. DOULIN(Lamentin) - Mr S. THALMENSY(Lorrain) - Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) - Mr M. MICHALON(Marigot) - Mr E. GABRIEL(Marin) - Mr J. ROY-CAMILLE(Morne Rouge) - Mme K. SALIBER(Morne Vert) - Mr C. CYRILLE (Prêcheur) - Mr G. GLONDU(Rivière Pilote) - Mr R. DULYMBOIS(Robert) - Mme M-J LAMIN (Saint-Joseph) - Mr C. SAINT-CYR(Sainte Anne) - Mr J. ELISABETH(Sainte Luce) - Mr E. JULTAT (Schoelcher) - Mr C. PALIN (Trinité) - Mme B. BARDOUX (Trois-Ilets).

#### Membres titulaires absents ayant donné procuration

- →CTM: Mme C. EMMANUEL à Mme N. LIMIER Mr F. ISMAIN à Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba).
- →Communes: Mr A. ALAMELU (Basse Pointe) à Mme K. SALIBERT (Morne Vert) Mr A. SAINTE ROSE FRANCHINE (Rivière-Salée) à Mr J. MONFORT(Diamant) Mme M-A APOCALE (Saint Esprit) à Mr E. GABRIEL (Marin) Mme J. BAZABAS (Sainte Marie) à Mr E. JULTAT (Schoelcher) Mr B. BIROTA (CAP NORD) à Mr R. DULYMBOIS(Robert).

#### Membres titulaires absents

- →CTM: Mesdames K. BERNABE S. NORCA L. BEAULIEU Messieurs N. AZEROT M. NADEAU E. DUFEAL O. MARIE-REINE J. ROSE D. DINAL J-C. ECANVIL.
- →Communes: Mr L. DE GRANDMAISON (Fort-de-France) Mr M. GOLBASAMY (Saint Pierre);
- →Communautés d'agglomération : Mr L. CLEMENTE(CACEM) Mr J-F. BEAUNOL(CAESM).

<u>Absents excusés</u>: Mmes M-A RAVIN et F. CARIUS (CTM) – L. BESUBE (Ajoupa Bouillon). Messieurs B. BABIN (Bellefontaine) - A. BIRON (Case Pilote) - Mr J. DOMERGUE(François).

#### Assistaient à la Réunion

Monsieur R. BRITHMER, Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs.

## Le Comité du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique, Date de réception préfecture : 08/06/2023

le code général des collectivités territoriales, Vu



PREFECTURE DE MARTINIQUE

- l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les statuts du SM/PNRM, Vu
- le décret n° 2012-1184 du 23 octobre 2012 approuvant la charte révisée du Parc naturel Vu régional de la Martinique,
- la délibération n°23-24 en date du 5 avril 2023 portant vote du Budget Primitif 2023 du Budget Vu Principal du Syndicat Mixte du PNRM,
- la délibération n°23-25 en date du 5 avril 2023 portant vote du Budget Primitif 2023 du Budget Vu Annexe CFM,

Considérant que l'Atelier Chantier d'Insertion ACI « La fabrik : outil d'expérimentation au profit d'un artisanat touristique » vise à valoriser la filière bois par notamment la valorisation des écarts restant actuellement en forêt. Il s'agira, en partenariat avec diverses institutions (Femabois, Campus Caribéen des Arts, ONF, CFPPA...) de sublimer des connaissances, des pratiques, des techniques et des savoir-faire, de les revaloriser ou de les réinventer, entre traditions et modernité. Leur écoulement sur au moins 15 sites marchands du territoire, sites et points de vente du PNRM compris, devrait garantir une bonne visibilité des produits,

Considérant que cet Atelier Chantier d'Insertion sera l'occasion de mettre en œuvre les actions opérationnelles suivantes :

- Monter et faire vivre un centre d'usinage afin de réaliser des objets à vocation touristique
- Développer des relations partenariales avec le Campus Caribéen des arts afin d'impliquer les jeunes designeurs Martiniquais dans la réflexion en faveur du développement de produits modernes et facilement exportables
- Action de formation avec un OF: Formation aux métiers du bois de type CAP en associant la fédération des métiers du bois, la chambre des métiers
- ✓ Action de formation sur temps de production : Formation-sensibilisation : connaissance des milieux forestiers et des écosystèmes Martiniquais, technique de production de plants forestiers et de plantation, initiation à la sylviculture, découvertes de métiers du bois (ébénisterie, charpente, menuiserie)
- Accompagnement à la création d'une activité entrepreneuriale

Il est demandé aux membres du comité syndical de valider le plan de financement pour la mise en œuvre d'un Atelier Chantier d'insertion pour la revalorisation de la filière bois pour un montant total de 2 206 869,00 € TTC.

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré, A l'unanimité des voix des membres présents et représentés

#### le Comité syndical

#### Article 1

Approuve la mise en œuvre d'un Atelier Chantier d'Insertion « La Fabrik : outil d'expérimentation au profit d'un artisanat touristique » sur le territoire de la commune du Morne Rouge - Quartier Chanflor, d'une durée de 24 mois allant du 1<sup>er</sup> Septembre 2023 au 31 Août 2025.

# Article 2 Adopte le plan de financement de cet ACI tel qu'indiqué dans le tableau ci-après :

FONCTIONNEMENT								
Partenaires	Nature	2023	2024	2025	TOTAL			
ETAT / ASP	Aides aux postes	72 359,00 €	217 077,00 €	144 718,00 €	434 154,00 €			
ETAT / FDI	Fonds Départemental d'Insertion	10 500,00 €	- €	- €	10 500,00 €			
C.T.M.	Subvention de fonctionnement	60 800,00 €	52 800,00 €	- €	113 600,00 €			
C.T.M./ FSE	Subvention FSE	119 621,48 €	285 968,95 €	208 402,76 €	613 993,19 €			
O.F.B. / ETAT	Subvention de fonctionnement	55 720,84 €	80 700,97 €	36 000,00 €	172 421,81 €			
ETAT/ Fonds Vert	FONDS VERT	- €	- €	- €	- €			
TOTAL FONCTIONNEMENT		319 001,32 €	636 546,92 €	389 120,76 €	1 344 669,00 €			

INVESTISSEMENT							
Partenaires	Nature	2023	2024	2025	TOTAL		
C.T.M.	Subvention investissement	167 760,00 €	- €	- €	167 760,00 €		
FEADER	Subvention investissement	671 040,00 €	- €	- €	671 040,00 €		
PNRM	Autofinancement	0,00€	23 400,00 €	- €	23 400,00 €		
TOTAL INVESTISSEMENT		838 800,00 €	23 400,00 €	- €	862 200,00 €		

## Article 3

Donne mandat au Président du Syndicat Mixte du PNRM pour signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

#### Article 4

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget en cours et les suivants.

# Article 5

Cette délibération sera inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte et transmise au représentant de l'État.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le mercredi 05 avril 2023

Le Président,

it touristique

Accusé de réception en préfecture 972-259720019-20230608-23-37-DE Date de réception préfecture : 08/06/2023



## PREFECTURE DE MARTINIQUE

